photographie (s)
AC 04-11-88 (18)-19
AC 04-11-88 (18)-20

adresses
636 Ave. Dunlop

catégorie
1

nom
Maison Charles-Henri Branchaud

autres noms

propriétaire(s) au 19 avril 1990
Daoust, Lison.

propriétaire(s) d'origine
Branchaud, Charles-Henri

typologie d'origine
maison unifamiliale

typologie actuelle
maison unifamiliale

disposition actuelle
isolée

permis et date de construction
p.# 782 7.5.1913
1er permis 782
1ère année 1913

architecte(s) d'origine
Cox & Amos

entrepreneur(s) d'origine
Long, D. W.

no(s) de cadastre
44-10-1; 44-12.

précision

plan d'implantation

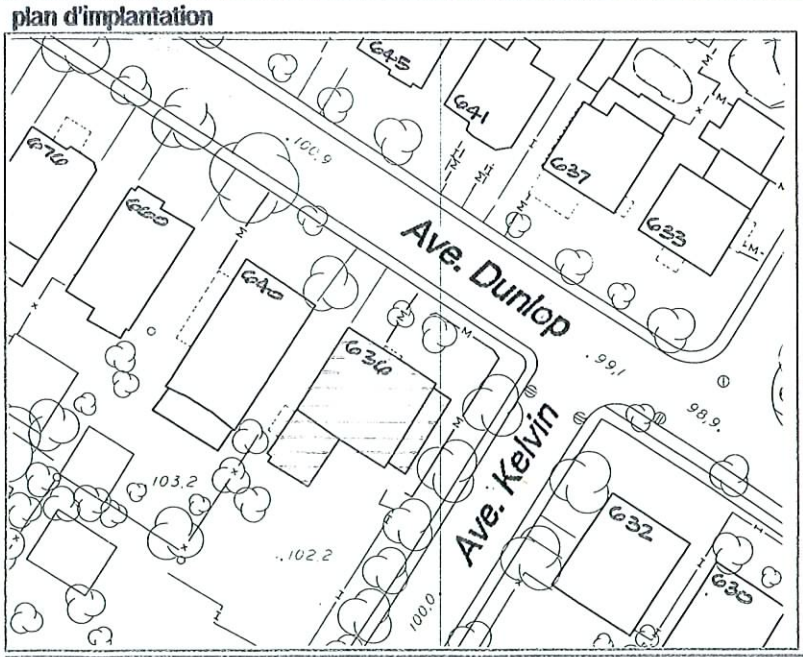

Description

Cette grande résidence implantée sur le promontoire qui marque l'angle de l'avenue Kelvin se développe selon un plan en L et atteint 3,5 niveaux hors sol. Revêtue de briques beiges que viennent rehausser quelques éléments de pierre grise et de bois peint, elle se dresse sur un soubassement de ciment et se termine par un toit plat à parapet droit. Celui-ci est orné de balustrades aveugles et bien démarqué par une corniche à modillons saillante qui ceinture tout le corps de bâtiment principal.
La façade avant est plate et composée de façon symétrique selon les règles de l'architecture classique qui s'expriment aussi par la réduction progressive des hauteurs d'étages et par le vocabulaire utilisé (porche à colonnes toscanes cannelées, fenêtres regroupées à l'étage formant un motif de serlienne, bandeau soulignant l'étage supérieur, ...). L'entrée, bien dégagée du sol, se fait à couvert au fond d'un petit perron par une porte à imposte et baies latérales vitrées de style adamesque. L'arc en anse de panier qui la coiffe se répète au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée à titre d'arc de décharge.
La façade tournée vers l'avenue Kelvin,également symétrique, présente un grand solarium rythmé de colonnes toscanes cannelées qui sont bien dégagées par l'infléchissement du vitrage.

- 1913: construction;
  Charles-Henri Branchaud, propriétaire;
  Cox & Amos, architectes;
  D.W. Long, entrepreneur;
  permis 782, le 7 mai. (AVO; Bisson & Perrotte; CUM).

- 1945: modifications intérieures, réfection du toit et percement de deux fenêtres;
  Gascon & Parant, architectes;
  permis 3948, le 12 juin. (AVO; Bisson & Perrotte; CUM).

- 1952: construction d'un ascenseur;
  Lazar & Sterlin, architectes;
  J. L. Gewurz, entrepreneur;
  permis 5110, le 29 mai. (AVO; Bisson & Perrotte; CUM).

- 1974: réfection du perron;
  Marandola Ltée, entrepreneurs;
  permis 9915, le 15 août. (AVO; CUM).

- 1979: transformation en maison de deux appartements;
  Peter Kuczer, entrepreneur (propriétaire);
  permis 11495, le 29 juin. (AVO; CUM).

- 1983: construction d'une serre;
  Guy Larin Ltée, entrepreneurs;
  permis 13292, le 3 août . (AVO; CUM).

- 1987: construction d'une piscine;
  Daoust Gauthier - Intereb Corporation, propriétaires;
  Piscines Val-Mar Inc., entrepreneurs;
  permis 14820, le 16 avril. (AVO: registre des permis)

Evaluation patrimoniale

1. fortune critique

appréciation générale

Positive.

citations

• "Au sommet du monticule que l'on gravit au nord de l'avenue Kelvin, se succèdent ensuite deux résidences colossales: celle de C.-H. Branchaud dont l'admirable solarium retient l'attention ..." (Bisson- "Outremont ...")

•"La rue Dunlop ... montre de remarquables exemples de résidences bourgeoises, où l'opulence se traduit par des architectures gigantesques et empruntées: balustrades et fenêtres maniéristes, dentelles néo-gothiques" (Bisson-"Une promenade ...")).

• Retenue par la CUM dans son répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

2. ancienneté

Grande (1876 - 1914).

3. rareté

rareté relative des constructions réalisées à l'époque considérée
1910-1913 : faible

rareté des constructions susbsistant de l'époque considérée
1910-1913: faible

rareté actuelle de la typologie
faible

rareté du style
grande

rareté des éléments architectoniques
Le traitement du solarium est unique dans toute la ville.

autres facteurs de rareté
Les oeuvres de Cox et Amos, architectes importants de la première moitié du XXe siècle sont au nombre de deux seulement à Outremont.

4. qualité

qualité architecturale
Le 636 Dunlop se distingue par la cohérence de son interprétation du classicisme, aussi bien dans la symétrie, dans la justesse des proportions, dans la retenue de l'ensemble que dans l'ornementation choisie.
L'appareillage à l'américaine de la brique correspond bien à cette esthétique à la fois soignée et retenue.

qualité environnementale
L'édifice est nettement avantagé par son implantation au coin des avenues Dunlop et Kelvin, sur un site qui est légèrement surélévé par rapport aux rues. La monumentalité de la composition s'accorde parfaitement à cette position dominante ainsi qu'au caractère des maisons du voisinage.

qualité historique
•Cette maison, ainsi que sa voisine (#640 construite l'année précédente par les mêmes architectes) est liée à l'histoire de la grande bourgeoisie qui a longtemps présidé aux destinées de la ville. Charles-Henri Branchaud était l'associé de Louis de Gaspé Beaubien. Jules Duchastel de Montrouge, propriétaire du #640, était apparenté à la famille Beaubien et l'ingénieur de la ville.

5. état de conservation

degré de conservation de l'état d'origine
La maison présente diverses modifications.

nature et qualité des interventions ultérieures
La modification la plus visible en façade latérale est la transformation de la galerie en véranda. Cette modification a été faite avec beaucoup de sensibilité dégageant d'une façon systématique les colonnes.
Outre les changements révélés par la recherche historique, il est évident que les fenêtres ont été changées au rez-de-chaussée de l'élévation principale, et ce sans respecter les subdivisions d'origine. Les baies panoramiques s'accordent mal avec l'esprit initial.

condition physique actuelle
Très bonne.

améliorations souhaitables
Refaire les fenêtres du rez-de-chaussée en façade en revenant à l'esprit d'origine.

défis de conservation
Le parapet droit à motif de balustrades. La corniche surbaissée à modillons. Les boiseries.

6. évaluation synthétique

valeur patrimoniale

exceptionnelle d'intérêt régional

éléments ou caractère essentiels à préserver

La symétrie des façades principale et latérale, ainsi que tous les éléments de décor classiques devraient être conservés. Le solarium et l'articulation particulière de son vitrage.

remarques

Documentation

dessins conservés par la municipalité

782, 3948, 5110, 11495.

iconographie ancienne

autres sources

- Archives de la Ville d'Outremont, permis de construction, registre des permis, fiches de taxation et plan de cadastre.
- Bisson, Pierre-Richard: Outremont et son patrimoine, Continuité (hors série #2), Québec, automne 1991, p. 25.
- Bisson, Pierre-Richard: "Une promenade Outre-Mont", Découvrir Montréal, Editions du Jour, Montréal, 1975, pp. 104-113.
- Bisson, Pierre-Richard et Suzel Perrotte, Inventaire des travaux d'architectes à Outremont. 1904-1987, Architecture 1990/ Les Presses de l'Ordre des architectes du Québec, Montréal, 1987.
- Communauté urbaine de Montréal, Les résidences, (Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal), Montréal, juin 1987.

Renvois sériels

Voir les fiches d'analyse ci-dessous énumérées

Avenue Dunlop; habitations unifamiliales isolées; bâtiments construits entre 1910 et 1913.

Pierre-Richard Bisson et associés, architectes 1992